

## **JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS**

18 Décembre 2024

L'espace CEN-SAD est probablement le plus marqué par la problématique de la migration en Afrique, puisque, concentrant une grande majorité des pays de départ, de transit et de prédestination avant la traversée de la Méditerranée en direction de l'Europe.

Elle englobe à la fois, des pays de l'Afrique de l'Est, du Centre, de l'Ouest, ceux du Sahel et du Nord, les uns étant des pays de départ et de transit, de migrants de plusieurs autres régions et pays d'Afrique qui convergent vers ceux du Maghreb, aux côtes de la Méditerranée et de l'atlantique (Libye, Tunisie, Maroc).

Elle est aussi marquée par les migrations internes, facilitées par des instruments communautaires relatifs à la libre circulation des personnes, adoptés de longue date dans le cadre de ces Institutions.

En cette Journée Internationale des Migrants, célébrée chaque année le 18 décembre, la CEN-SAD réaffirme son engagement aux côtés des États-membres dans la lutte contre la migration irrégulière et s'associe également aux initiatives en faveur des migrations sûres, ordonnées et régulières.

En conséquence, la CEN-SAD plaide pour :

- Pour une gestion sûre, ordonnée et régulière des migrations au niveau régional et continental ;
- Le respect des droits des migrants, la protection de leurs droits fondamentaux, y compris leur accès à des services de base tels que la santé, l'éducation et la sécurité, quelle que soit leur situation juridique ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et la mise en œuvre des mécanismes régionaux, afin de gérer efficacement les flux migratoires, en favorisant le partage de données et les bonnes pratiques entre les États membres ;
- Intensifier les efforts pour une lutte coordonnée contre les migrations irrégulières et le trafic des personnes et pour démanteler les réseaux criminels de trafic et exploitation des migrants ;
- Offrir des alternatives légales et sécurisées pour la mobilité régionale. ;
- Soutenir des initiatives de développement dans les communautés de départ et de transit et de destination pour réduire les facteurs de migration forcée, tout en favorisant l'intégration des migrants dans les économies locales ;

- Encourager et intensifier la collaboration avec l'Union africaine (UA) et les autres Communautés économiques régionales (CERs), afin d'aligner les stratégies régionales sur les objectifs continentaux et mondiaux, tels que l'Agenda 2063 de l'UA et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières :
- Élaborer une politique régionale harmonisée en matière de gestion de la migration fondée sur la coordination, la complémentarité et la coopération entre les États membres, afin de répondre efficacement aux défis transfrontaliers et optimiser les bénéfices économiques et sociaux de la migration.

Enfin, la migration, lorsqu'elle est bien gérée, représente une opportunité unique de stimuler la croissance économique, de promouvoir l'intégration régionale et de répondre aux défis démographiques et économiques auxquels de nombreux pays sont confrontés.

Cette journée est une occasion pour toutes les parties prenantes de se mobiliser pour une action collective, dans la solidarité et la coopération afin que la migration soit reconnue comme une opportunité et non un défi permanent.